

Compte rendu des échanges
Réunion du Mercredi 1^{er} décembre 2

Point de situation sur la vie nocturne

Frédéric Hocquard, Adjoint à la Maire de Paris chargé du Tourisme et de la Vie nocturne :

On observe depuis cet été une augmentation des signalements, sur les réseaux sociaux, des violences sexuelles et sexistes dans diverses soirées sous le #balancetonbar #Metoobar. Ces signalements sont également nombreux sur d'autres villes françaises, mais aussi à Londres ou Bruxelles notamment. Je remercie le parquet de s'être saisi de cette affaire et souhaitais vous réunir aujourd'hui afin de partager un certain nombre de constats, de dysfonctionnements et surtout trouver les moyens, chacun à notre niveau, d'endiguer ce phénomène.

Marianne Hequet, Cheffe du service du cabinet du préfet à la Préfecture de Police de Paris :
La Préfecture de Police est pleinement mobilisée sur cette question. Cette situation n'est pas nouvelle mais elle est actuellement sous les projecteurs. Plusieurs enquêtes sont en cours. Nous réalisons une surveillance renforcée sur les quartiers Champs-Élysées et rues de la Roquette / Lappe.

Nous renforçons également l'accueil des victimes. Il est difficile pour les victimes de porter plainte : perte de mémoire. Il faut faire preuve d'écoute pour arriver à démontrer le crime.

Il peut arriver qu'il y ait un défaut de surveillance de la part d'un établissement mais les cas de complicité sont extrêmement rares.

Anne Batisse, Centre d'addictovigilance de PARIS, APHP :

Anne Batisse est responsable de [l'enquête nationale sur la soumission chimique](#).

Il n'y a pas d'augmentation de dépôts de plaintes auprès de l'Unité médico-judiciaire de Paris mais une augmentation de 18% des signalements auprès du CEIP-A de Paris.

Leila Chaouachi, Centre d'addictovigilance de PARIS, Hôpital Fernand Widal :

Participe à l'enquête nationale sur la soumission chimique.

Il y a une recrudescence des signaux et d'interpellations. Nous entendons souvent parler de GHB : c'est un mythe à déconstruire. Il n'y a pas que le GHB, qui par ailleurs a un délai de détection très court (prise de sang dans les 9h), ça peut être aussi de la MDMA, d'autres substances ou tout simplement de l'alcool. Sur 179 cas étudiés, seulement 19 se situaient dans le délai de détection.

Nous nous basons donc sur les symptômes, l'analyse des cheveux étant très onéreuse.

Nous observons certaines situations délicates avec la police au moment du dépôt de plainte.

Il existe deux situations de viols liés à la consommation de produits :

1. La victime consomme volontairement un produit et l'agresseur profite de sa vulnérabilité. Dans ce cas la victime peut ressentir un sentiment de culpabilité.
2. La soumission chimique : La soumission chimique se définit comme l'administration de substances psychoactives à l'insu de la victime ou sous la menace et ce, à des fins criminelles (viol, actes de pédophilie) ou délictuelles (vol, agression physique, manipulation psychique).

Souvent les agresseurs sont connus et il existe un lien entre l'agresseur et la victime. Il ne s'agit donc pas uniquement de « rôdeurs ».

Il faut sortir de la suspicion générale pour aller vers la promotion de la bienveillance.

Emilie Bisette, cheffe de projet, Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques-75 :

Lors du dernier comité technique de Fêtez Clairs, la Brigade des Stupéfiants de Paris nous a informés du fait que les produits les plus utilisés en cas de soumission chimique sont les benzodiazépines. Par ailleurs, les cas de soumission chimique sont beaucoup plus fréquents dans les soirées privées que dans les établissements qui sont la plupart du temps, bien encadrés.

Franck Moulius, coordinateur de Fêtez Clairs, Addiction France :

Nous avons été très sollicités par les journalistes mais n'avons pas répondu, par manque de données fiables.

La Brigade des Stupéfiants de Paris nous a dit que les dépôts de plaintes étaient stables depuis 18 mois, qu'on pouvait retrouver des antihistaminiques dans les analyses de sang des victimes.

J'ai pu échanger récemment avec mes collègues de Bruxelles qui rapportent une situation identique.

De nombreux établissements ont contacté Fêtez Clairs pour obtenir des affiches et flyers sur le GHB.

Domitille Raveau, directrice de l'association Consentis :

Ce n'est effectivement pas une situation nouvelle mais on observe une hausse des témoignages. Cela peut être lié à la reprise de la vie festive suite à la rupture liée à la COVID-19.

L'alcool est le plus souvent mis en cause.

Le problème c'est l'agression sexuelle, qu'il y ait consommation ou pas de produits.

L'analyse toxicologique n'est pas systématique, peut-être faudrait-il la généraliser.

Les victimes cherchent de l'aide et ne le trouvent pas toujours auprès des équipes des établissements. Elles se sentent jugées. Il faudrait former les équipes à la prise en charge des victimes.

Estelle Charron, CEBI

Intervenir auprès des victimes nécessite des compétences que la formation peut permettre d'acquérir : Réduction des risques, prévention du harcèlement, prise en charge...

Mais tout cela a un coût. Il faut donc débloquer des financements pour ces formations et la production d'outils : subvention aux associations, mobilisation des OPCO¹.

Laurent Decès, Petit Bain :

Est-ce que la diffusion de couvercles pour couvrir les verres est utile ?

¹ L'OPérateur de COmpétences est un organisme agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle

Nous sommes confrontés à un problème de disponibilité des associations qui doivent faire face à une forte augmentation des demandes d'intervention de la part des établissements et organisations de soirées.

Il est important de former les agences de sécurité qui sont en première ligne pour prévenir et intervenir.

Sophie Lascombes, Collectif Féministe Contre le Viol :

La responsabilisation est un levier majeur pour répondre à cette situation.

L'association est subventionnée par la MILDECA pour réaliser des formations.

Rachel Vigne, Avenir Santé (Fêtez Clairs) :

Nous avons formé l'équipe du O'Sullivan sur le sujet de la soumission chimique. Ils ont acheté des couvercles qu'ils mettent à disposition de la clientèle dans des grands saladiers. Cette diffusion est accompagnée de messages de prévention. Il s'agit donc d'un dispositif global et c'est dans un cadre comme celui-ci que les couvercles peuvent être utiles.

Emmanuelle Sené - Coordinatrice - Association Charonne :

Nous sommes pour la multiplication des outils de réduction des risques diffusés en accès libre. La formation des équipes est essentielle.

Nous sommes sur-sollicités pour intervenir dans les soirées. Il y a une forte demande des professionnels pour que l'on organise des stands dans leurs soirées mais nous n'avons pas les ressources pour répondre à toutes les demandes.

Lors de notre [B4](#), de nombreux jeunes organisateurs viennent nous demander des outils de RDR.

Mouhssine Berrada, Union Nationale des Taxis :

Il y a beaucoup de propositions visant les victimes mais trop peu visant les auteurs.

Dans certaines régions, le Préfet de Région et les taxis passent une convention pour la prise en charge des femmes agressées. Il serait utile de reproduire ce dispositif en Ile-de-France.

Frédérique Ruet, Rosa Bonheur :

Nous sommes prêtes à rejoindre un groupe de travail qui se constituerait pour avancer sur cette question.

Nous briefons nos équipes afin qu'elles préviennent et interviennent.

Nous souhaitons dialoguer avec les personnes qui sont derrière le #balancetonbar.

Rémi Calmon, directeur du SNEG&CO :

Le #balancetonbar est mal choisi car il y a consensus sur le fait que le problème n'est pas l'établissement.

Nous sommes très sollicités par des établissements adhérents qui sont « balancés » alors qu'ils n'ont jamais été au courant de rien.

Il y a une négociation en cours avec les alcooliers pour le financement des couvercles.

Kevin Havet, Adjoint au Maire du 18ème chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne :

2 établissements sont ciblés par des enquêtes dans le 18^{ème} mais de manière générale les établissements apportent un cadre protecteur. Il faut éviter de stigmatiser des

établissements ou des quartiers, mais plutôt valoriser les quartiers et établissements qui mettent en place des réponses.

Leila Chaouachi, Centre d'addictovigilance de PARIS, Hôpital Fernand Widal :

Tout ne peut pas venir des bars. Nous faisons face à des actes criminels qui doivent être traités en tant que problème de société.

Franck Moulius, coordinateur de Fêtez Clairs, Addiction France :

Il faudrait favoriser la prise de conscience des noctambules, par exemple en soutenant l'association Noctambules Citoyens.

Il faudrait également former un.e référent.e dans chaque établissement, seule solution car nous n'avons pas assez de ressource pour former tout le monde.

Tony Lemâle, président de l'association des Noctambules Citoyens :

L'association organise le samedi 4 décembre une table ronde pour des nuits bienveillantes avec Consentis et Fêtez Clairs afin d'échanger avec le public.

Estelle Charron, CEBI

Il faut avoir une réflexion sur une réponse globale et pérenne pour les établissements et organisations de soirées.

Marianne Hequet, Cheffe du service du cabinet du préfet à la Préfecture de Police de Paris :

Nous avons bien entendu que des problèmes persistent dans l'accueil des victimes et allons sensibiliser les commissariats sur le sujet.

Frédéric Hocquard, Adjoint à la Maire de Paris chargé du Tourisme et de la Vie nocturne :

En conclusion, il faut :

- renforcer l'information
- développer la formation des équipes
- soutenir les dispositifs tels que les Anges Gardiens du Glazart, « Demander Angela », etc.
- créer un cercle vertueux sur la base d'un groupe pilote d'établissements et organisations de soirées.

L'association Consentis nous a sollicité pour mettre en place un groupe de travail incluant les associations et les organisations professionnelles afin d'avancer collectivement. Cela pourrait passer par la création d'un label des soirées bienveillantes.